



Enseignement Public et Informatique
 Association (Loi 1901)
 13 rue du Jura - 75013 PARIS - (1) 43 37 86 14
 Télécopie : (1) 45 80 64 04

Fondée en 1971
 Agréée par le Ministère
 de l'Education Nationale

Paris, le 7 septembre 1995

M. Jacques CHIRAC Palais de l'Elysée
 55 rue du Faubourg St Honoré
 75800 PARIS

objet : demande d'audience

Monsieur le Président de la République,

L'association Enseignement Public et Informatique milite, depuis sa création en 1971, pour le développement de l'informatique et des technologies nouvelles dans tous les ordres d'enseignement et dans toutes les disciplines générales et techniques.

Sachant l'intérêt que vous portez au déploiement de ces moyens modernes dans le système éducatif, nous nous permettons de vous adresser le texte de la dernière Assemblée Générale de l'EPI : "Pour une évolution du système éducatif à l'aube du XXIème siècle".

Nous attirons votre attention sur les carences des formations initiale et continue des enseignants ce qui induit une prise en compte beaucoup trop lente de ces domaines cruciaux pour l'avenir.

Il est évident qu'un pays comme le nôtre ne pourra garder son identité, résister à la concurrence internationale, créer des emplois et dégager des ressources pour la collectivité que s'il développe des secteurs technologiques de pointe nécessitant une main d'oeuvre hautement qualifiée. Parallèlement, les entreprises petites et moyennes doivent également se moderniser et ne pourront y parvenir qu'en disposant d'une main d'oeuvre compétente issue d'une société dont la culture globale aura intégré, grâce au système éducatif, les technologies modernes.

Nous vous prions instamment d'intervenir pour que l'indispensable soit fait en matière de formation des maîtres mais aussi pour ce qui concerne l'évolution des programmes d'enseignement et les équipements matériels et logiciels.

Mandatés par l'Assemblée Générale de l'association, nous avons l'honneur de solliciter une audience qui nous permettrait de présenter plus en détail les propositions de l'EPI.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments déferents et dévoués.

Président
Jacques BAUDÉ

Secrétaire général
Jean-Bernard VIAUD